



République Algérienne Démocratique et Populaire  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
جامعة أبو بكر بلقايد- تلمسان



Université ABOUBEKR BELKAID – TLEMEN

كلية علوم الطبيعة والحياة، وعلوم الأرض والكون

Faculté des Sciences de la nature et de la vie, et des sciences de la terre et de l'univers

## Procès Verbal de la réunion du Conseil de Direction de la Faculté

en date du 18 Mai 2020

L'an deux mille vingt et le dix-huit du mois de Mai à 10h30, s'est tenue au niveau de la salle de réunion sous la présidence de Madame la Doyenne Pr. SOULIMANE MOKHTARI Nassima une réunion de Conseil de Direction élargi.

Etaient concernés par la réunion, les Vice-doyens, la Présidente du Conseil scientifique de la Faculté, les Chefs de départements, les Responsables de domaines et les Responsables du Tronc commun (voir la liste annexée au PV).

### **Ordre du jour :**

1. Synthèse des PV des réunions de Comités pédagogiques organisés en ligne autour des 03 points suivants :
  - ✓ État d'avancement des cours S2 2019/2020.
  - ✓ État d'avancement des mémoires de fin d'études.
  - ✓ Propositions des méthodes d'évaluation autres que le présentiel pour le Rattrapage S1 et le Contrôle continu S2.
2. Soutenances de thèses de Doctorat et d'Habilitation.
3. Divers.

Mme la Doyenne a souhaité la bienvenue à l'ensemble des invités et a exprimé ses plus sincères remerciements et sa profonde gratitude, pour la solidarité, la persévérance et tous les efforts déployés par le staff administratif, la Présidente du Conseil scientifique de la Faculté, les Responsables de domaines, les Chefs de filières, les Présidents des comités pédagogiques et les collègues enseignants, afin de réussir ensemble la bonne gestion de la Faculté durant cette période de confinement.

Madame la Doyenne a présenté les points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre après un discours d'ouverture dans lequel un résumé de la situation actuelle a été exposé. Elle a aussi félicité et encouragé les équipes qui ont publié et celles qui continuent à travailler sur des publications sur le COVID-19 et les travaux scientifiques de façon générale.

Après, elle a donné un récapitulatif de la lecture des PV des réunions programmées la semaine passée par les comités pédagogiques de toutes les formations de la Faculté SNV/STU. Elle a signalé aussi dans son discours que la priorité dans toutes les démarches administratives prises est la santé des étudiants et des enseignants. Les décisions sont aussi élaborées dans le but d'organiser et d'alléger la charge durant l'année universitaire prochaine 2020/2021.

Après ce discours, le vice-doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants a présenté un résumé des PV des réunions des comités pédagogiques qui ont été programmées par des moyens de communication à distance.

### **1. Synthèse des PV des réunions de Comités pédagogiques**

#### **État d'avancement des cours S2 2019/2020 :**

Le pourcentage moyen d'avancement du dépôt des supports pédagogiques sur Moodle est entre 70% à 100%.

Madame la Doyenne a demandé aux Chefs de départements de recontacter les enseignants ayant partiellement procédé à la mise en ligne de leurs supports pédagogiques sur la plateforme dédiée, pour finaliser cette opération dans les plus brefs délais. L'administration attache une importance particulière au suivi au bon déroulement de cette opération et rappelle à l'ordre les enseignants qui n'ont pas encore mis les cours sur la plateforme moodle.

Plusieurs moyens sont utilisés par les enseignants pour des activités interactives à savoir Moodle, Email, Facebook, ZOOM, YouTube, Téléphone, Messenger, Teams, Go ToMeeting, Viber, ...

Certains enseignants sont bien avancés dans leurs programmes par des enseignements à distance via Zoom, Teams , ... par contre d'autres enseignants ont signalé une absence totale d'interactivité avec leurs étudiants.

#### **État d'avancement des mémoires de fin d'études :**

Madame la Doyenne a rappelé que selon la note de Monsieur le Ministre n°634 du 14/05/2020, les soutenances des mémoires de fin d'études doivent se réaliser durant les mois de juin et de septembre 2020.

Le nombre total des étudiants inscrits en Master 2 dans la faculté SNV/STU est de 757. Selon les PV des comités pédagogies environ 187 soutenances (dont 65 soutenances en binômes donc 252 étudiants) toutes formations confondues sont prévues pour le mois de Juin.

Un pourcentage moyen entre 30% et 70% d'avancement dans la finalisation des différents sujets de projets de fin d'études a été enregistré.

Vu la situation sanitaire actuelle imposée par la pandémie du COVID-19, la tenue des soutenances des étudiants dont les travaux de mémoires sont arrivés à maturité, doit être soumise à certaines dispositions, à savoir des mesures de distanciation sociale et d'hygiène :

- Désinfection régulière des salles de soutenances.
- Les étudiants doivent se munir de lingettes ou d'un chiffon imbibé de liquide désinfectant dans une petite boîte en plastique ou autre.
- Préparation d'un planning des soutenances avec l'utilisation de tous les créneaux horaires. Ce planning sera affiché sur le site de la Faculté.
- Respect des règles d'hygiène sanitaires et de la distanciation pendant le déroulement des soutenances (désinfection des mains, règles pour l'éternuement et la toux, port des bavettes (masques), ...).
- Organisation de tout type de soutenances des étudiants en fin de cycle à huit-clos et interdire les collations et les accompagnateurs.

Les membres du conseil de direction de la faculté ont proposé la procédure de soutenance suivante :

1- Téléchargement des documents de soutenance qui sont disponibles en version Word sur le site Web de la Faculté :

<https://snv.univ-tlemcen.dz/fr/actualites/367/soutenances-de-m-moires-de-projets-de-fin-d-tudes>

2- L'envoi du manuscrit par l'encadreur via E-mail au département pour l'analyse anti-plagiat URKUND.

3- Après validation des résultats d'analyse par l'administration, l'encadreur doit transmettre le mémoire aux membres du jury en version électronique.

4- La durée des soutenances ne doit pas dépasser 1h30 avec un jury composé de trois membres (président, encadreur et un seul examinateur), les membres invités au jury ne sont pas autorisés.

5- Une lettre d'engagement de l'étudiant à respecter les consignes de sécurité devra être renseignée et signée par le candidat.

6- Le diplôme ne sera délivré à l'étudiant que suite à une validation de la correction du manuscrit après soutenance par le président du jury et l'encadreur (Quitus des corrections du mémoire). (PV 11.06.2019)

7- Seulement la page de garde et le résumé du mémoire seront déposés sur le site internet de l'université. (PV 11.06.2019)

Il a été demandé aux chefs de départements d'établir un planning des soutenances de Master avec des dates prévues afin d'optimiser l'occupation des structures pédagogiques et de mieux gérer les soutenances.

Pour trouver des solutions aux étudiants étrangers en fin de cycle suite à leurs problèmes de bourses et de validité de leurs titres de séjour, les chefs de départements ont été sollicités pour coordonner avec les encadreurs afin d'activer la finalisation des sujets de ces étudiants. Le nombre total de ces derniers est de 13 étudiants avec 11 sujets de mémoire de fin d'études.

***En cas de partie expérimentale des PFE non réalisée ou non achevée, certaines solutions ont été proposées par les comités pédagogiques :***

- Modification du sujet avec la partie expérimentale qui doit être revue à la baisse et intégration d'analyse de données scientifiques.
- Changement des sujets basés essentiellement sur l'analyse d'articles et rédaction scientifique (review).
- L'étudiant peut soutenir avec la partie bibliographique ainsi que les résultats obtenus (même partiels).
- Maintient des mêmes sujets soit en réalisant une review, soit en valorisant des résultats antérieurs (banque de données validées par l'encadreur).
- Certains encadreurs proposent que les étudiants fassent leur partie expérimentale durant le mois de septembre.

**Propositions des méthodes d'évaluation autres que le présentiel pour le Rattrapage S1 et le Contrôle continu S2 2019/2020 :**

Les points communs des propositions de tous les comités pédagogiques sont les suivants :

***Pour le Contrôles continus du semestre 2:***

- ✓ Programmation du contrôle continu et de l'épreuve de synthèse du S2 dans un seul examen d'une durée 02 heures (30mn pour le contrôle et 01h30mn pour l'épreuve de synthèse).
- ✓ Évaluation par des exercices, une synthèse du cours.
- ✓ Travail personnel -format numérique -par email, -questionnaires,...
- ✓ Exposés sur la partie qui a déjà été entamée avant les vacances.
- ✓ Exposés sur la partie déposée sur Moodle sans présentiel.
- ✓ Exposés, comptes rendus des TD, analyses d'articles, sujets de synthèse (style sujet avec documentation permise), .....
- ✓ Programmation des contrôles continus par Teams, Zoom,...
- ✓ Programmation des contrôles continus en présentiel : Informatique (sur machine), promotion à effectif important (Tronc commun , .....).
- ✓ Laisser le libre choix aux enseignants d'évaluer selon la formule qu'ils jugeront conforme.

**Pour le Rattrapage S1 2019/2020 :**

- ✓ Laisser les rattrapages S1 en présentiel à la rentrée universitaire en même temps que les rattrapages S2 après les délibérations finales (S1+S2).
- ✓ Programmation des rattrapages sur Teams, par e-mail, sur Zoom,...
- ✓ Donner des mini-projets, en intégrant les différents logiciels utilisés durant le S1 (modules d'informatique,...).
- ✓ Exposés, comptes rendus des TD, analyses d'articles, sujets de synthèse (style sujet avec documentation permise).
- ✓ Travail personnel -format numérique -par email, -questionnaires,...

Afin d'alléger la charge administrative et pédagogique au début de la rentrée universitaire prochaine, la programmation des examens via le net est encouragée. Bien sûr ces initiatives dépendent des effectifs concernés par les examens.

**2. Soutenances de thèses de Doctorat et d'Habilitation.**

Le vice doyen de la post graduation, la recherche scientifique et les relations extérieures a présenté la procédure du déroulement des soutenances de doctorat et d'habilitation.

Quatre(04) soutenances de doctorat sont programmées au mois de juin, il s'agit de :

- BOURI Amina ; département d'agronomie
- BOUBLENSA Ibtissem, département d'agronomie
- KERRACHE Gaouti, département ressources forestières
- BENAÏSSA Hocine, département ressources forestières

Sept(07) soutenances d'habilitation sont programmées au mois de juin, il s'agit de :

- BOUDJEMAA Abderrezak, département des sciences de la terre
- BARKA Fatiha, département ressources forestières
- BRAHAMI Nabila, département de biologie
- BABALI Ibrahim, département Ecologie environnement
- MEDJDOUB ép. TAHIR Amel, département de biologie
- AMEUR AMEUR Abdelkader, département Agronomie
- BELLATRACHE Amina, département Agronomie

Les doctorants et les enseignants qui ont reçu leurs autorisations de soutenances, sont informés pour fixer des dates de leurs soutenances, tout en respectant les consignes de lutte contre le coronavirus, soulignées dans la note du secrétaire générale du ministère n° 471 du 04-05-2020 :

- ✓ La présentation des soutenances à huis-clos,
- ✓ Le respect strict de la distanciation,
- ✓ L'interdiction de la tenue des collations.

- ✓ Le port obligatoire des bavettes par le doctorant et les membres des jurys présents,
- ✓ La désinfection de la salle de soutenance avant et après la soutenance,
- ✓ Les membres des jurys hors établissement et hors wilaya ne doivent pas se déplacer, leur intervention se fera par visioconférences : Skype, Zoom, Teams,..
- ✓ Les membres des jurys extérieurs peuvent scanner leurs signatures sur le PV de soutenance.

Pour mieux gérer ces soutenances, un planning sera établi par le service de la post-graduation en consultations avec les directeurs de thèse et les présidents de jury.

### **Programmations des comités scientifiques des départements et le conseil scientifique de la faculté :**

Les membres du conseil de direction ont proposé des dates entre le 07 et le 15 juin 2020 pour la programmation des comités scientifiques des départements et la date du 25 juin 2020 pour la tenue du conseil scientifique de la faculté tout en respectant les mesures de la distanciation.

L'ordre du jour de ce conseil sera fixé sur la post graduation:

- ✓ inscription et soutenance d'habilitation
- ✓ soutenance doctorat
- ✓ Divers

Dans les divers le vice doyen de la post graduation a proposé de traiter et de valider les filières des spécialités de doctorats classique et LMD, et d'étudier les états d'avancements des doctorants retardataires ainsi que de retirer les dossiers des doctorants en situation d'abandon afin d'avoir l'effectif réel des doctorants par département.

### **3. Divers :**

#### **3.1. Orientations :**

-Suite au lancement du dépôt des étudiants des fiches de vœux via le site de la faculté, en parallèle une page de la Campagne d'Information à distance pour l'orientation des étudiants 2020/2021 a été mise en place. Les posters et les dépliants de toutes les filières/formations sont consultables sur le lien :

<https://snv.univ-tlemcen.dz/fr/actualites/368/campagne-d-information-distance-pour-l-orientation-des-tudiants-2020-2021>

#### **3.2. Equipes « Teams »**

- En réponse à la demande de Monsieur le Vice-recteur de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, de la Formation Continue et les Diplômes et de la

Formation Supérieure de Graduation, pour la création des équipes Teams par faculté et par département, il a été retenu :

Les membres « Teams » par départements sont le Chef de département, les 02 Vice-chefs de département et les Chefs de filières.

Pour le Tronc commun SNV-LMD (L1 et L2), les membres de l'équipe « Teams » sont ses responsables.

Une copie du PV sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Recteur
- ✓ Monsieur le Vice-recteur chargé de la post graduation
- ✓ Monsieur le Vice-recteur chargé de la graduation
- ✓ Collègues enseignants
- ✓ Étudiants via le site de la Faculté.

La séance fût levée à 13H45.

Fait le 19/05/2020

La Doyenne

